



PROCES VERBAL
N° 38/CNCMP/2019
DU 25/07

Le jeudi 25 juillet 2019 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

1°/- **Examen** du projet de marché par entente directe pour la réalisation de l'alimentation en eau potable du Parc National d'Awleigat et de Guelb Ndour en 2 lots, **Réf: lettre n°0075/CMD/MHA reçue 23 juillet 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants:

- le projet de marché doit être signé par l'attributaire;
- fournir une étude des prix.

2°/- **Examen** du projet de marché par entente direct pour le renforcement des réseaux d'AEP des localités de Keur Macène, Oualata et Sava en 3 lots, **Réf: lettre n° 0075/CMD/MHA reçue le 23 juillet 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants:

- le projet de marché doit être signé par l'attributaire;
- fournir une étude des prix.

3°/- **Examen du projet d'avenant n° 1** au marché relatif à la construction de 49 blocs de latrines publiques dans les communes Barkewoil, Daghvegh, Labhair et Laoeiss (lot2) dans le cadre du projet Assainissement dans la zone de l'Aftout Echergui. **Réf. : lettre n°075/CMD/MHA/SP reçue le 23 juillet 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies la CNCMP approuve ledit avenant sans incidence financière et portant sur le changement de domiciliation bancaire.